

Le nouveau

# TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 253 – 24/06/2019



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site [www.villeylesec.fr](http://www.villeylesec.fr)



## Tour de France à Villey le Sec J- 15

### A noter dans vos agendas

Réunion publique sur la démarche « Participation citoyenne »	Mercredi 26 juin 2019	20h30 à la salle des fêtes
Décoration Tour de France	Atelier décorations le 27/6	Ex Ecole à partir de 14h00
Jurys des villages fleuris	Judi 4 juillet – jury régional Samedi 6 juillet – jury intervillages	

### Participation citoyenne – Rappel de la réunion avec la gendarmerie

Mercredi 26 juin à 20h30 à la salle des fêtes, n'oubliez pas de participer à la réunion d'information sur la démarche Participation citoyenne.

Les représentants de la gendarmerie détailleront cette démarche et répondront à toutes les questions.

### Rénovation du lavoir

Le mur côté Gondreville, dont les graffitis avaient été enlevés par des bénévoles, a été repeint gracieusement par les équipes de l'entreprise IDECOR de Toul. Avec le lavoir nettoyé et repeint d'une part, et les espaces verts entretenus par les équipes de la CC2T d'autre part, l'entrée du village en venant de Gondreville est bien jolie.

Nous remercions Mme Nadyne Poirot et ses collaborateurs, ainsi que les équipes de la CC2T pour leur travail.

### Commission cadre de vie – Passage des jurys des villages fleuris

Le fleurissement de notre village sera apprécié lors du passage de 2 jurys différents :

- Le jeudi 4 juillet, jury de la région Grand Est,
- Le samedi 6 juillet, jury intervillages des communes de Chaudeney, Maron, Pierre la Treiche et Villey le Sec.

### Commission cadre de vie – Décoration Tour de France

L'atelier décoration a encore un besoin urgent de tee shirt blanc .... N'hésitez pas à venir les déposer en Mairie.

## Mise à jour du plan cadastral

---

Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 novembre 2019, le service du cadastre va entreprendre la mise à jour des plans cadastraux de la commune.

Un géomètre du centre des impôts fonciers passera dans la commune afin de mesurer les constructions et additions de constructions ne figurant pas sur le plan cadastral.

Le géomètre présentera sa carte professionnelle pour justifier de son identité.

## Chasse Eté 2019 – Dates des affûts

---

Du 1<sup>er</sup> juin au 16 septembre, de 19h30 à 22h30, en particulier les weekends et jours fériés, les chasseurs de l'ACCA de Villey le Sec organiseront des séances de chasse à l'affût. Soyez prudents et tenez vos animaux en laisse.

## Plan Canicule 2019

---

Dans le cadre du Plan Canicule mis en place pour les personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses d'un handicap, seules, fragiles ou isolées, susceptibles d'avoir besoin des services sociaux et sanitaires, nous vous proposons de vous faire inscrire en mairie de Villey le Sec, sur un registre nominatif exclusivement limité à la mise en œuvre de ce plan d'alerte et d'urgence.

Nous vous rappelons que l'inscription reste volontaire et facultative, réalisée par vous-même ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin).

## Tour de France – Interdiction de circuler dans les rues de Toul et Maron le 9 juillet

---

En raison du passage du 106<sup>ème</sup> Tour de France le 9 juillet, par arrêté municipal du 20 juin 2019, la circulation sera interdite de 10h30 à 18h00 dans les rues de Toul et de Maron.

Le texte intégral de l'arrêté municipal est affiché en mairie.

Prenez vos dispositions.

## Référendum d'initiative partagée concernant les aéroports de Paris (A.D.P.)

---

Le conseil constitutionnel a déclaré recevable la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aérodromes de Paris, dans le cadre de la procédure d'initiative partagée.

Cette proposition de loi doit désormais recueillir le soutien d'au moins un dixième des électeurs pour pouvoir être soumise à référendum.

Les électeurs pourront déposer leurs soutiens jusqu'au 12 mars 2020 :

- Soit sur le site Internet du Gouvernement [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)
- Soit par l'intermédiaire d'une borne d'accès reliée au site Internet ci-dessus et installée dans les communes les plus peuplées de chaque canton du département (NB la ville de Toul pour Villey le Sec).
- Soit en déposant l'imprimé [CERFA n°15264\\*01](#) disponible sur Internet, dans une des communes les plus peuplées de chaque canton du département (NB : la ville de Toul pour Villey le Sec).